droit pénal forme t il un tout indivisible?

Par **Randriamampionona**, le **01/05/2009** à **07:21**

Slt à tous les juristes, jai une question dont jaimrai avoir votre avis:
le droit pénal forme-t-il un tout indivisible ou plus simplement:est ce qu'on peut diviser le droit pénal?merci d'avance

Par **pipou**, le **01/05/2009** à **08:34**

C'est pour un devoir ? un TD, un devoir à rendre ? Parce qu'ici en fait, étant un forum d'entraide étudiant, nous ne pouvons aider un étudiant en difficulté si un travail préalable n'a pas été effectué avant (conformément au point 7 de la Charte du forum). Même si vous n'êtes pas très sûr de votre raisonnement, essayez de fournir un plan, ou d'expliquer ce que vous avez compris par le sujet. Nous demandons un travail préalable, parce que si on vous donnait de suite toutes les pistes, ce serait du travail mâché et vous ne seriez pas préparé du tout dans la salle d'examen. Ceci est pour votre bien rassurez-vous ;) Image not found or type unknown

[quote:14vruk4h]le droit pénal forme-t-il un tout indivisible ou plus simplement:est ce qu'on peut diviser le droit pénal?[/quote:14vruk4h]

Peut-être que vous devriez vous poser certaines questions à propos du droit pénal. Qu'est-ce que le droit pénal ? Quelle est sa définition, ses champs d'application, ses limites ? Est-ce que dans le droit pénal, comme dans le droit civil, il peut y avoir des divisions, (ex, dans le droit civil, on retrouve le droit de la famille, droit de la responsabilité civile, etc ...) ? Si oui, de quelles sortes ? Si non, pourquoi ? Qu'entends-t-on par "un tout indivisible" ?

Voici un petit site qui pourrait vous aider : http://www.lexinter.net/JF/index.htm

Allez chercher dans le tableau, "Droit Pénal". Vous aurez une définition, et quelques pistes pour répondre aux questions que l'on peut se poser pour un sujet pareil.

Bon courage ;) Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés